

Compte rendu de la troisième séance du jeudi 07 novembre 2024 - Assemblée nationale

M. le président

- Je suis saisi de trois amendements, nos 2318, 2818 et 2060, pouvant être soumis à une discussion commune.

Les amendements nos 2318 et 2818 sont identiques.

La parole est à Mme Mathilde Feld, pour soutenir l'amendement no 2318.

Mme Mathilde Feld

- Il concerne la Société du grand projet du Sud-Ouest (SGPSO) et la TSE infligée aux 2 340 communes situées à moins d'une heure de route d'une gare desservie par les futures lignes à grande vitesse (LGV). Au-delà du caractère inutile et dispendieux de ce projet, je souligne une injustice : les lignes TGV précédemment réalisées en France l'ont été grâce à la solidarité fiscale de tout le territoire et non des seules communes situées à moins d'une heure des gares de Paris ou de Bordeaux. Je propose donc de supprimer la TSE de ces 2 340 communes.

M. le président

- Les amendements nos 2818 de M. Peio Dufau et 2060 de Mme Sophie Mette sont défendus.

Quel est l'avis de la commission sur ces trois amendements ?

M. Charles de Courson, rapporteur général

- La recette visée par ces amendements, de l'ordre de 50 millions, est affectée au financement de la SGPSO ou, pour être plus clair, de la ligne à grande vitesse Bordeaux-Toulouse. Qu'on soit pour ou contre cette LGV, elle est lancée et cette recette a été votée en accord avec le Sénat et les collectivités territoriales concernées.

Mme Sophia Chikirou

- On peut défaire ce qui a été fait !

M. Charles de Courson, rapporteur général

- Avis défavorable.

M. le président

- Quel est l'avis du Gouvernement ?

M. Laurent Saint-Martin, ministre

- Même avis.

M. le président

- Sur l'amendement n° 3645, je suis saisi par le groupe Les Démocrates d'une demande de scrutin public.

Le scrutin est annoncé dans l'enceinte de l'Assemblée nationale.

La parole est à M. Jean-René Cazeneuve.

M. Jean-René Cazeneuve

- Les auteurs de ces amendements veulent empêcher le grand territoire du Sud-Ouest de se désenclaver. Cela pourrait étonner mais, venant d'eux, cela ne me surprend pas ! (*Exclamations vives et prolongées sur les bancs du groupe LFI-NFP.*)

Pour vous qui habitez dans une métropole, il est facile de s'opposer à la LGV. Moi, je parle des territoires ruraux qui sont à des heures des métropoles ou de la capitale, je parle d'un désenclavement essentiel pour l'activité économique et pour nos concitoyens, je parle d'un projet approuvé par toutes les collectivités territoriales, à une ou deux exceptions près peut-être. Alors, arrêtez ! (*Protestations sur les bancs du groupe LFI-NFP.*)

M. le président

- Je vous invite à vous écouter les uns les autres, chers collègues !

La parole est à Mme Mathilde Feld.

Mme Mathilde Feld

- Je ne sais pas où habite M. Cazeneuve mais, pour ma part, je vis à Créon, 5 000 habitants. Comme métropole, on fait mieux ! (*Applaudissements sur plusieurs bancs des groupes LFI-NFP et EcoS.*)

Par ailleurs, aucune des 2 340 communes concernées n'a été consultée et leurs habitants ne savent même pas qu'ils sont assujettis à cette taxe. Personne ne les a prévenus et leur avis d'impôt foncier ne le précise pas. (*Applaudissements sur les bancs du groupe LFI-NFP.*)

La question n'est pas de savoir si nous sommes pour ou contre la LGV : cet amendement vise à supprimer la TSE perçues dans ces communes, qui est un scandale. Ainsi, la ligne Paris-Bordeaux a été financée par la nation tout entière et non par les seules communes qui voient passer les TGV sans avoir de trains du quotidien. (*Applaudissements sur les bancs des groupes LFI-NFP et EcoS.*)

M. Aurélien Le Coq

- Exactement ! Rends l'argent, Cazeneuve !

M. le président

- Je mets aux voix les amendements identiques nos 2318 et 2818.

Ils ne sont pas adoptés.

(*Vives protestations sur les bancs des groupes RN, LFI-NFP et EcoS.*)

Je vous présente mes excuses, je suis allé trop vite.

Je mets à nouveau aux voix ces amendements identiques.

(Les amendements identiques nos 2318 et 2818 sont adoptés ; en conséquence, l'amendement n° 2060 tombe.)

(Vifs applaudissements sur les bancs des groupes LFI-NFP et EcoS.)